



Resiliation cause arnaque

Par **nour75**, le **27/04/2012** à **00:29**

Bonjour,

j ai signe un contrat avec keltravo pour un engagement de 48 mois pour une mensualité de 118.30 e pour avoir un site internet pour ma société et un pack de 150 clients mais je trouve que ça pas marcher a cause de pas trouver de chantiers pour travailler d une cote les particuliers s amusent avec leurs annonces pour leurs futurs travaux et aussi le plus part de délai de commencement est plus de six mois et aussi le service keltravo m a prélevé une mensualité pour le moi de décembre 2011 deux fois et après ma réclamation m ont dit non pour le remboursement .ce pour ca je veux bien m aider a résilier merci .